

Décision

Générale

colonial

Décision n° 395 Décisions concernant les Ministères

n° 395

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

5 avril 1960

Numéro JO

n° 4 du 30/04/1960

Date du numéro

30 avril 1960

TEXTE INTÉGRAL

Une indemnité pour accident du travail de soixante-deux mille cinq cent seize francs (62.516 fr.), est accordée à M. Ali Yousseuf Yonis, planton auxiliaire au service de l'Inspection du Travail et des Lois Sociales, victime d'un accident du travail survenu le 11 août 1959. Le paiement de cette indemnité implique la renonciation par l'intéressé de tout recours civil ou contentieux, sauf aggravation médicalement constatée de l'incapacité partielle résultant de l'accident du travail. La dépense visée ci-dessus est imputable sur le Budget local de l'exercice 1960,

chapitre 1, article 3, § 1.